



AVIS AUX MÉDIAS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

16^e COLLOQUE DU CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES

Un réseau en réparation pour nos aînés

Traitements-chocs pour réanimer un système de santé mutilé et raviver l'espoir

AUSSI À NE PAS MANQUER :

PRÉSENCE D'ANCIENS MINISTRES DE LA SANTÉ, DONT M. PHILIPPE COUILLARD ET M. RÉJEAN HÉBERT

Montréal le 19 août 2019. Le Conseil pour la protection des malades (CPM) annonce la tenue de son 16^e colloque annuel de même que les célébrations entourant ses 45 ans d'existence et de défense des droits des usagers. L'événement aura lieu les 19 et 20 septembre prochains à l'Hôtel Sandman, situé juste à côté du Métro Longueuil.

Ayant pour thème « **Un réseau en réparation pour nos aînés** », ce colloque accueillera des experts, tels **M. Philippe Voyer, M. Jean Bottari, Dr. Arvind K. Joshi, Mme Seeta Ramdass, M. François Aubry, Dr. Frank Giuristante, Dre Nadine Larente, Mme Jacqueline Rousseau, Dr. Alain St-Arnaud** de même que **Mme Magali Dumas**, des membres de comités d'usagers et de résidents ainsi que tous les membres du public qui souhaiterons y participer. Toutes les personnes présentes pourront intervenir lors des différentes discussions entourant principalement les soins prodigués aux aînés dans les CHSLD, en milieu hospitalier, de même qu'à domicile.

« Après avoir été privé d'aide financière par l'ancien ministre de la Santé, le CPM peut aujourd'hui compter sur la générosité et l'écoute de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann de même que sur l'appui de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais », remarque Paul Brunet, président du CPM. « Nous profiterons de l'occasion pour faire une mise à jour en regard aux poursuites intentées contre les CISSS et CIUSSS ».

Les ancien(nes) ministres de la santé sont conviés au **banquet d'honneur** qui se tiendra à l'Hôtel Sandman, le **jeudi le 19 septembre dès 17 h**. Notons que plusieurs ont déjà confirmé leur présence dont M. Philippe Couillard et M. Réjean Hébert.

Les médias peuvent participer au banquet d'honneur de même qu'au colloque en confirmant leur présence par courriel à info@cpm.qc.ca.

Qui : Le Conseil pour la protection des malades, 45 ans d'existence

Quoi : 16e Colloque du Conseil pour la Protection des Malades

Quand : **Jeudi 19 septembre 2019**

Rencontre médias : 17 h

Cocktail d'ouverture : 17 h 15

Banquet : 18 h 30

Vendredi 20 septembre 2019 : 8h 30

Colloque et tables rondes : le vendredi 20 septembre 2019

Où : Hôtel Sandman (métro Longueuil)

À propos du Conseil pour la Protection des Malades (CPM)

Le CPM est un organisme privé à but non lucratif qui œuvre depuis 45 ans. Cet organisme a pour but de défendre et de promouvoir les droits de tous les membres de la société québécoise, indépendamment de leur maladie ou handicap, de leur langue, de leur groupe ethnique ou de leur origine socioculturelle, à recevoir des soins et des services adéquats et dignes de leur état et de leurs besoins.

- 30 -

POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Mme Dominique Blanchard
514-912-5493

Conseil pour la protection des malades

3565, rue Berri, bureau 230, Montréal (Québec) H2L 4G3





514-861-5922
info@cpm.gc.ca

Parlementaires et médias seulement :

Paul G. Brunet

514-592-0127

Les invités – conférenciers

	Philippe Voyer Ph. D.
	Jean Bottari
	Dr. Arvind K. Joshi
	François Aubry Ph. D.
	Dr. Frank Giuristante

	Dre Nadine Larente
	Jacqueline Rousseau, Ph. D.
	Dr. Alain St-Arnaud
	Magali Dumas Infirmière et consultante auprès du Conseil Cri de la Santé et des Services sociaux de la Baie James (CCSSBJ)